

# JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

T. LOUA

## Les côtes foncières en 1881

*Journal de la société statistique de Paris*, tome 24 (1883), p. 62-64

[http://www.numdam.org/item?id=JSFS\\_1883\\_\\_24\\_\\_62\\_0](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1883__24__62_0)

© Société de statistique de Paris, 1883, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme  
Numérisation de documents anciens mathématiques  
<http://www.numdam.org/>

## VII.

### LES COTES FONCIÈRES EN 1881.

Nous avons publié dans notre Journal (année 1881, page 249) le classement approché par ordre d'importance des cotes foncières en 1880. Nous trouvons aujourd'hui dans le *Bulletin des finances*, la répartition de cotes foncières par département, pour l'année 1881. Nous allons reproduire ce document, en faisant observer qu'il n'y a nullement égalité entre le nombre des cotes foncières et le nombre des propriétaires, la même cote pouvant appartenir indivisément à plusieurs personnes et le même individu pouvant avoir à lui plusieurs cotes. Rappelons qu'en 1851 on a rapproché le nombre des cotes de celui des propriétaires et qu'on a trouvé 7,845,724 propriétaires pour 12,394,366 cotes, soit 63 p. 100.

Le nombre des cotes étant, en 1881, de 14,298,008, le nombre des propriétaires peut être évalué approximativement à 9 millions.

TABLEAU.

*Répartition des cotes foncières par département.*

DÉPARTEMENTS.	1871.	1881.	DÉPARTEMENTS.	1871.	1881.
Ain . . . . .	195,089	201,891	Lot . . . . .	146,020	153,118
Aisne . . . . .	268,788	271,507	Lot-et-Garonne . .	150,895	152,884
Allier . . . . .	98,338	104,561	Lozère . . . . .	57,198	59,536
Alpes (Basses-) . .	66,214	67,435	Maine-et-Loire. . .	171,996	183,023
Alpes (Hautes-) . .	58,321	60,564	Manche . . . . .	225,268	224,851
Alpes-Maritimes . .	66,638	71,989	Marne . . . . .	210,919	215,013
Ardèche . . . . .	135,927	143,022	Marne (Haute-) . .	163,974	166,384
Ardennes . . . . .	156,368	155,887	Mayenne . . . . .	76,802	76,957
Ariège . . . . .	119,759	126,052	Meurthe-et-Moselle.	177,640	181,882
Aube . . . . .	195,689	196,204	Meuse . . . . .	185,913	187,223
Aude . . . . .	122,501	127,864	Morbihan . . . . .	138,322	142,607
Aveyron . . . . .	165,392	178,187	Nièvre . . . . .	132,411	140,827
Bouches-du-Rhône .	122,783	126,144	Nord . . . . .	306,769	318,497
Calvados . . . . .	185,656	180,213	Oise . . . . .	250,193	246,752
Cantal . . . . .	82,793	84,376	Orne . . . . .	169,502	168,444
Charente . . . . .	194,103	201,177	Pas-de-Calais . . .	302,413	305,026
Charente-Inférieure.	296,773	309,296	Puy-de-Dôme . . .	311,605	322,384
Cher . . . . .	111,608	120,022	Pyrénées (Basses-).	122,879	125,852
Corrèze . . . . .	97,539	103,490	Pyrénées (Hautes-).	114,733	123,840
Corse . . . . .	96,120	103,495	Pyrénées-Orientales	83,102	91,084
Côte-d'Or . . . . .	203,830	207,635	Rhin(Haut-)[Belfort]	25,789	26,915
Côtes-du-Nord . . .	190,614	197,525	Rhône . . . . .	125,743	131,818
Creuse . . . . .	101,922	105,990	Saône (Haute-) . . .	185,467	190,479
Dordogne . . . . .	198,131	204,858	Saône-et-Loire . . .	212,542	217,270
Doubs . . . . .	127,809	132,832	Sarthe . . . . .	148,753	150,924
Drôme . . . . .	132,523	136,260	Savoie . . . . .	126,809	137,487
Eure . . . . .	204,333	197,267	Savoie (Haute-) . .	113,788	120,443
Eure-et-Loir . . . .	168,147	170,192	Seine . . . . .	139,981	157,553
Finistère . . . . .	113,807	119,101	Seine-Inférieure . .	156,127	155,111
Gard . . . . .	162,543	171,054	Seine-et-Marne . . .	211,264	213,347
Garonne (Haute-) . .	194,329	205,728	Seine-et-Oise . . . .	266,480	269,200
Gers . . . . .	140,883	144,247	Sèvres (Deux-) . . .	163,402	172,245
Gironde . . . . .	241,687	256,712	Somme . . . . .	310,857	310,114
Hérault . . . . .	161,367	171,829	Tarn . . . . .	129,920	139,071
Ille-et-Vilaine . . .	174,535	185,229	Tarn-et-Garonne . .	111,993	113,829
Indre . . . . .	122,023	131,533	Var . . . . .	101,000	102,799
Indre-et-Loire . . .	149,269	156,060	Vaucluse . . . . .	118,628	122,912
Isère . . . . .	267,411	275,830	Vendée . . . . .	163,327	175,758
Jura . . . . .	156,796	161,753	Vienne . . . . .	163,002	175,363
Landes . . . . .	54,665	56,706	Vienne (Haute-) . . .	82,069	85,124
Loir-et-Cher . . . .	125,162	131,854	Vosges . . . . .	184,416	188,311
Loire . . . . .	133,164	142,862	Yonne . . . . .	252,146	259,250
Loire (Haute-) . . .	135,210	146,031			
Loire-Inférieure . .	185,317	197,646			
Loiret . . . . .	148,934	156,391			
			FRANCE . . . . .	13,820,655	14,298,008

On voit par là que le nombre des cotes a augmenté dans tous les départements, à l'exception du Calvados, de la Manche, de l'Oise, de l'Orne et de la Seine-Inférieure. Pour la plupart de ces derniers, la diminution coïncide avec la diminution même de la population.

Voici quel a été, pour la France entière, le mouvement des cotes depuis 1826 :

ANNÉES.	NOMBRE des cotes.	ANNÉES.	NOMBRE des cotes.	ANNÉES.	NOMBRE des cotes.
1826 . . . . .	10,296,693	1865 . . . . .	14,027,996	1876 . . . . .	14,116,675
1835 . . . . .	10,893,528	1871 . . . . .	13,820,655	1877 . . . . .	14,164,814
1842 . . . . .	11,511,841	1872 . . . . .	13,863,793	1878 . . . . .	14,203,746
1851 . . . . .	12,394,366	1873 . . . . .	13,932,605	1879 . . . . .	14,236,536
1858 . . . . .	13,118,723	1874 . . . . .	14,032,036	1880 . . . . .	14,264,388
1861 . . . . .	13,658,018	1875 . . . . .	14,061,294	1881 . . . . .	14,298,008

Il est intéressant de rapprocher le nombre des cotes de la population correspondante à l'époque des divers dénombrements.

*Cotes foncières par 1,000 habitants.*

ANNÉES.	POPULATION.	COTES FONCIÈRES.	COTES par 1,000 habitants.
1826. . . . .	31,858,937	10,296,693	323
1851. . . . .	35,783,170	12,394,366	346
1861. . . . .	37,386,313	13,658,018	365
1872. . . . .	36,102,921	13,863,793	384
1876. . . . .	36,905,788	14,116,675	382 1/2
1881. . . . .	37,672,048	14,298,008	401

Quant à la répartition des cotes suivant leur quotité, les renseignements que nous avons à notre disposition nous permettent de poser les chiffres suivants :

*Répartition des cotes foncières par quotité.*

IMPORTANCE des cotes en principal.	NOMBRE DES COTES.				RÉPARTITION proportionnelle.			
	1835.	1842.	1858.	1880.	1835.	1842.	1858.	1880.
Cotes de moins de 5 francs. . . . .	5,205,411	5,440,580	6,686,948	7,320,778	47.79	47.26	50.97	51.33
5 à 10 . . . . .	1,751,994	1,818,474	2,015,373	2,190,040	16.08	15.80	15.36	15.35
10 à 20 . . . . .	1,514,251	1,614,897	1,744,436	1,910,204	13.90	14.03	13.30	13.39
20 à 30 . . . . .	739,206	791,711	821,852	838,817	6.78	6.88	6.26	6.23
30 à 50 . . . . .	684,165	741,911	758,376	820,772	6.28	6.47	5.78	5.76
50 à 100 . . . . .	558,230	607,956	609,562	657,993	5.08	5.28	4.65	4.61
100 à 300 . . . . .	341,159	375,860	368,631	366,576	3.13	3.26	2.81	2.57
300 à 500 . . . . .	57,655	64,244	59,842	56,261	0.53	0.56	0.46	0.39
500 à 1,000 . . . . .	33,196	36,862	37,333	38,173	0.31	0.32	0.29	0.27
Au-dessus de 1,000 . . . . .	13,361	16,346	15,370	14,774	0.12	0.14	0.12	0.10
	10,893,528	11,511,841	13,118,723	14,264,388	100.00	100.00	100.00	100.00

Ainsi, au point de vue de leur nombre, ce sont les cotes au-dessous de 5 francs qui forment de plus en plus la majorité, au détriment des cotes de degré supérieur. Le nombre total des cotes n'en a pas moins augmenté, entre les deux années extrêmes, de 31 p. 100.

Le tableau suivant indique le taux d'accroissement des cotes par catégorie :

*Accroissement p. 100 du nombre des cotes en 45 ans.*

Cotes au-dessous de 5 francs . . . . .	40.65
5 à 10 . . . . .	25.70
10 à 20 . . . . .	26.16
20 à 30 . . . . .	20.84
30 à 50 . . . . .	20.03
50 à 100 . . . . .	18.99
100 à 300 . . . . .	7.63
300 à 500 (diminution) . . . . .	2.25
500 à 1,000 . . . . .	15.15
Au-dessus de 1,000 . . . . .	15.39

Il en résulte que toutes les catégories de cotes ont augmenté, à l'exception de celles de 300 à 500 francs qui, au contraire, ont diminué. La plus forte augmentation porte sur le nombre des petites cotes.

Ces indications donnent une idée sommaire des progrès du morcellement de la propriété. Mais pour s'en rendre compte avec plus de justesse, il faudrait pouvoir distinguer les cotes urbaines des cotes rurales, et savoir avant tout quelle est l'étendue parcellaire qui correspond à chaque catégorie de cotes. Malheureusement, les documents font défaut à ce sujet, et il serait utile que l'administration des finances pût les produire.

Nous ne pouvons mieux faire, pour éclaircir cette question, que de renvoyer aux travaux de notre collègue M. Gimel, dont nous avons donné une analyse sommaire dans notre Journal (1879, page 142).

T. LOUA.